

## Informations administratives et pratiques

### Participation

Seules les inscriptions pour toute la durée du séminaire seront prises en considération.  
La participation limitée à certains sujets n'est pas admise.  
L'inscription est cependant transmissible.

### Délai d'inscription

Le délai d'inscription expire le 16 avril 2010.  
Le nombre de place étant limité, les inscriptions seront enregistrées dans l'ordre de réception.  
Chaque inscription fera l'objet d'une confirmation.

### Finance

La finance du cours s'élève à Sfr. 480.-  
En cas de retrait avant le 12 avril 2010,  
la finance d'inscription sera remboursée, sous déduction de Sfr. 250.-; après cette date, aucun remboursement.

### Mode de paiement

Un bulletin de versement accompagnera la confirmation.  
Le paiement doit être effectué avant le séminaire,  
sous peine d'invalidation de l'inscription.

### Documentation

Elle sera remise aux participants à leur arrivée le 20 avril 2010.  
Une attestation de suivi du séminaire sera délivrée à toutes les personnes présentes.

### Lieu du séminaire

Le séminaire se tiendra à l'auditorium de la Fédération des Entreprises Romandes (FER – Genève)  
98, rue de St.-Jean  
De nombreuses places pour véhicules seront à disposition dans l'enceinte du bâtiment.

En cas de changement,  
les participants seront avisés en temps utile.

### Renseignements, questions et inscriptions:

M. Christian Vaucher  
Téléphone: 024 435 16 79 Télécopie: 024 435 16 78  
info@irfp.ch - www.irfp.ch



**Propose un séminaire  
d'une demi-journée sur :**

## *Cours de droit fiscal & bancaire 2010*

**Le mardi 20 avril 2010**

**Fédération  
des Entreprises Romandes  
Genève**

**www.irfp.ch**

## But et conception du séminaire

Le séminaire présenté s'adresse aux personnes amenées à traiter professionnellement des problèmes liés à la fiscalité, au droit et aux affaires bancaires.

Le séminaire se veut avant tout interactif.

La documentation remise a été conçue pour être utile au quotidien.

Les intervenants sont des praticiens diplômés, actifs dans le monde de la fiduciaire, des affaires et du droit.

**IRFP**

Institut Romand de Formation Permanente  
M. Christian Vaucher  
Rue de la Laiterie 1  
1417 Essertines s/Yverdon

Affranchir  
s.v.p.

## Sujets :

Forfaits fiscaux (impôts liés à la dépense) concurrence entre cantons appliquant ce système, conditions plus restrictives et barèmes plus élevés.

Flat Tax (taux unique)

Fin annoncée des sociétés de domicile, adaptations des statuts cantonaux pour les activités commerciales par les holdings, les sociétés mixtes et de domicile. Renonciation par les cantons de l'impôt sur le capital ?

Décision du TAF du 5 mars 2009. Faits, reconnaissance des sociétés de portefeuille du point de vue fiscal !

Ratifications des 18 CDI, quid du parlement, la commission de politique extérieure du Conseil des Etats ne semble pas pressée de les renégocier pour répondre aux standards OCDE !

Déclaration de conformité fiscale pour les clients offshore ?

Echange automatique d'informations. Standards de l'OCDE. L'accès au marché européen par un accord sur la libre circulation des services financiers avec l'UE.

1. Dans les sables mouvants de l'évasion, la soustraction et la fraude fiscales

a. Aspects internationaux (mise en œuvre de l'art. 26 du Modèle de Convention fiscale de l'OCDE)

b. Aspects domestiques (suppression éventuelle de la distinction entre la soustraction et l'escroquerie fiscales en droit suisse)

2. Quelle stratégie d'avenir pour la place financière suisse ?

a. Rapport du Conseil fédéral « Axes stratégiques de la politique suisse en matière de place financière »

b. Proposition de l'Association suisse des banquiers d'introduire un impôt libérateur à la source

c. Autres aspects liés aux relations entre la Suisse et ses principaux partenaires et concurrents étrangers (UE, USA, places asiatiques, etc.)

Questions & conclusions

## Intervenants :

**Maître Xavier OBERSON**

Dr en droit, avocat associé

Professeur UniGE

Oberson Avocats

Genève – Lausanne

**Monsieur Michel Y. DEROBERT**

Secrétaire général de l'Association

des Banquiers Privés Suisses

Genève

**Monsieur Kaloyan STOYANOV**

Dr en droit. Expert fiscal diplômé

ILEX FidTrust SA

Genève – Lausanne

## Séminaire :

**Cours de droit fiscal & bancaire 2010**

**FER – Genève**

**l'après-midi du mardi 20 avril 2010.**

## Horaire :

**13h30**

Début du séminaire

**15h15**

Pause-café

**15h30 - 17h00**

Reprise des travaux

**17h30**

Questions diverses et réponses

Fin de la session

**Inscription au cours de droit fiscal & bancaire 2010 du mardi 20 avril 2010 à Genève**

1)	Nom:	Prénom:
2)	Nom:	Prénom:
3)	Nom:	Prénom:
	Employeur ou raison sociale de votre entreprise:	E-mail:
	Adresse:	NPA - ville:
	Téléphone:	Télécopie:
Date:		Signature: